

CLDR – 11 décembre 2014

COMPTE RENDU

Présences :

Pour la CLDR : voir liste en annexe

Pour la FRW : Noëlle Vliegen, Anne Klein

Ordre du jour

1. Approbation du PV de la dernière réunion (GT stratégie)
2. Point sur la composition CLDR dont un changement de présidence
3. Validation du diagnostic et de la stratégie
4. Appropriation de la stratégie au travers d'un échange ludique
5. Divers

1. Approbation du PV de la dernière réunion

Le compte-rendu de la dernière réunion (GT stratégie) est approuvé sans remarques.

2. Point sur la composition CLDR

Changement présidence

Robert Wuidar, Président actuel, étant absent, le point est reporté.

Démissions – nouveaux membres

Quatre membres, pour des raisons de santé ou professionnelles, ont préféré se retirer de la CLDR. Il s'agit de : Gabriel Deharre, Dominique Derenne, Frédéric Todesco, Christelle Radlowski.

Quatre places ayant ainsi été libérées, les 3 invités de la CLDR (non membres faute de place) deviennent dès lors membres à part entière. Il s'agit de : Vanessa Salerno, Nancy Muhlen, Manon Bernier.

3. Validation du diagnostic et de la stratégie

Les agents de la Fondation ont procédé à la lecture du corps de la stratégie en réunion. Les membres avaient reçu le diagnostic et la stratégie avec l'invitation à la réunion, ils ont été invités à communiquer leurs remarques par courrier ou courriel antérieurement à la réunion.

Trois remarques ont été communiquées :

1. La problématique des maisons de 2^{ème} résidence n'a pas été abordée. Pour Lafosse, sur 63 maisons, 15 sont occupées rarement ou sont vides. Comment réserver des places pour des jeunes ménages et faire vivre des villages avec des habitants fantômes ?

Précisions par la FRW : les 2^{èmes} résidences sont citées dans le diagnostic, au niveau des faiblesses :

« *l'engouement pour la seconde résidence entraîne une inflation du prix de vente du terrain et du bâti* ».

Au niveau des enjeux stratégiques, la question des logements a été évoquée : « *développer une offre en logements adaptés aux besoins et centralisés* ». Par contre, en regard de cette faiblesse et de cet enjeu, aucune action n'avait été proposée. La suggestion de la FRW : déplacer l'action « *taxer les secondes résidences* » de la rubrique tourisme à la rubrique logements.

► Les membres confirment qu'en termes de propositions d'action, à ce stade de la réflexion, seule la taxation semble être un levier d'action efficace pour solutionner le problème des secondes résidences non occupées. Ils soulignent cependant qu'il faudrait peut-être augmenter substantiellement le montant de cette taxe pour faire réagir les propriétaires et les inciter à vendre ces logements qu'ils n'occupent pas. Une autre piste évoquée : Créer une dynamique locale créatrice d'emploi pour inciter les gens à s'établir dans la commune.

2. Dans le diagnostic, au niveau de la démographie, l'auteur reprend ces données : « *La Commune de Manhay comptait 3.299 habitants en 2011 et 28 hab./km², soit une densité de population faible par rapport à la Région wallonne (209 hab./km²)* ». Un membre conteste le fait que cette densité soit jugée faible. Quid en regard de la population mondiale ?

Proposition d'amendement du diagnostic par la FRW : « *La Commune de Manhay comptait 3.299 habitants en 2011 et 28 hab./km², soit une densité de population faible par rapport à la Région wallonne (209 hab./km²) et la Belgique (365 hab./km²). Ceci étant, ce constat peut être nuancé en regard à la densité européenne (32 hab./km²) et la densité mondiale (53 hab./km²)* ». »

► La proposition est adoptée sans remarques.

3. Dans la stratégie, un des enjeux en terme d'aménagement du territoire incite à : « *Densifier et contrôler l'urbanisation en conservant le caractère rural* ». Un membre souhaite modifier la proposition : « *Densifier et contrôler l'urbanisation en conservant le caractère rural et la capacité d'autoproduction alimentaire* »

Précisions par la FRW : cet aspect figure déjà dans la stratégie :

- « ... *en conservant le caractère rural* » ; cela implique que la taille des parcelles permet de cultiver.
- « *Manhay lieu de centralité* » : cela signifie que la densification sera incitée surtout à Manhay village.
- « *Maintenir la superficie agricole et la production alimentaire sur la commune* » ; cet objectif figure dans la rubrique agriculture.

► Le débat se prolongeant, les membres sont invités à se prononcer en faveur de l'ajout ou non via un vote à main levée. Une quasi-unanimité se prononce en faveur de la proposition de départ, sans ajout.

Le diagnostic et la stratégie sont majoritairement approuvés et validés par la CLDR.

4. Appropriation de la stratégie au travers d'un échange ludique

Les membres ont été invités à participer à un exercice ludique ayant pour but de les aider à bien assimiler la stratégie. Répartis en 2 sous-groupes, chaque membre a reçu une carte thématique (reprenant les orientations stratégiques y liées).

A eux ensuite de vérifier que le projet proposé (projet choisi au hasard) : « *Planter des vergers* » s'inscrit dans les orientations qu'ils défendent. Ainsi, les règles du jeu prévoyaient que :

- Chacun contrôle que le projet ne va pas à contre sens des orientations sur sa carte
- Chacun réfléchit comment faire pour que ce projet corresponde plus et mieux encore à la stratégie
- Ensuite, partage avec le groupe, en tour de table.

L'idée était de démontrer la richesse et l'importance d'une stratégie bien construite, véritable « tamis » permettant de laisser passer les projets en ligne avec cette stratégie et de refouler ou amender les projets ne correspondant pas à l'ambitieux programme.

5. Divers

Agenda : 2015

Approbation stratégie par le conseil communal

Prochaine CLDR : priorisation des projets par la CLDR

Ensuite : construction des fiches projets

Pour la FRW,

Verre de l'amitié

Anne Klein

Le power point présenté en réunion et les autres documents sont disponibles sur le site internet communal ou en version papier sur demande à l'administration communale. **N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.**

Administration communale : Stephanie Hoheiser, 086/45 03 19, stephanie.hoheiser@manhay.org

Fondation Rurale de Wallonie, 3 Rue Géréon, 4950 Faymonville

Anne Klein: 080/29 11 22, a.klein@frw.be ou Noëlle Vliegen: 080/29 11 29, n.vliegen@frw.be

| Membres effectifs | | Membres suppléants | |
|---|---|---|---|
| Pour les représentants du Conseil communal | | Pour les représentants du Conseil communal | |
| Président: Mr Robert WUIDAR | E | Mr Stéphane WILKIN | P |
| Mr Pierre HUBIN | P | | |
| Mr Geoffrey HUET | E | Mr Jacques POTTIER | E |
| Pour les représentants de la population | | Pour les représentants de la population | |
| Mr Nicolas ANDRE | P | Mme Anne BERNARD | P |
| Mme Sylvie BURTON | E | Mr Stéphane CAREME | E |
| Mme Aline CLESSE | P | Mme Marielle CONRAD | P |
| Mr Benoît CORNET | P | Mr Roger CORNET | A |
| Mr Fabian COURARD | P | Mr Gabriel DEHARRE | D |
| Mr Jean-Luc DELAFONTAINE | P | Mr Christian DELANDE | P |
| Mr Barthélémy DEMOITIE | P | Mr Dominique DERENNE | D |
| Mme Marie-Caroline DETROZ | P | Mr Thierry DETROZ | P |
| Mme Maëlle DUFRASNE | E | Mme Brigitte EMONDS-ALT | P |
| Mme Franca ETIENNE | P | Mme Anne FAGNANT | E |
| Mme Josiane FONCK | P | Mme Anne GILLARD | P |
| Mr Patrick GILLARD | P | Mr Pierre-Emmanuel GILLARD | P |
| Mme Martine GROGNARD | P | Mme Anne HUBERT | P |
| Mme Marie-Thérèse HUBERT | P | Mme Jocelyne JACOBS | P |
| Mr Philippe KREINS | P | Mr Philippe LAVAL | P |
| Mr Emmanuel LEBOUTTE | P | Mr Damien LECART | P |
| Mr Jacques LESENFANTS | P | Mr Maxime LESENFANTS | E |
| Mr Michel LESENFANTS | E | Mr Alain LIBAR | A |
| Mme Monique LIBOTTE | P | Mme Dominique MATHIEU | A |
| Mr Alain NEUVILLE | A | Mr Fabrice PETIT | E |
| Mr Joseph PIERRET | P | Mme Edith PIRET | P |
| Mme Annette PIROTTE | P | Mr Marc POTTIER | A |
| Mr Marc QUETIN | E | Mme Christelle RADLOWSKI | D |
| Mr Laurent REYNDERS | E | Mme Sylvana SANDRI | P |
| Mr Vincent SEPULT | P | Mr José TASSIGNY | P |
| Mme Marilyne TASSIGNY | A | Mr Frédéric TODESCO | D |
| Mme Maggy VAN LERBERGHE | A | Mr Philippe WUIDAR | P |
| Invités | | Invités | |
| Mme BERNIER Manon | E | Mr Arnaud ENGLEBERT | D |
| Mme MUHLEN Nancy | A | Mme Vanessa SALERNO | E |

Légende :

P : présent

E : absent et excusé

A : absent non excusé

D : démissionnaire